

Charte AFIFOR

Réseau Formation de l'Inter-secteurs Papiers Cartons

Conscients qu'ils servent et défendent des intérêts communs et complémentaires dans les domaines de la formation professionnelle initiale et, partant du principe que l'association renforce l'action, les centres de formation membres d'AFIFOR constituent un réseau cohérent, efficace, de proximité, reconnu par les filières et les bassins d'emploi de l'Inter-secteurs Papiers Cartons.

Ils s'unissent pour agir de façon concertée et s'engagent, de ce fait, à participer à une action dynamique en vue d'accompagner les filières professionnelles de l'Inter-secteurs Papiers Cartons dans les mutations actuelles.

Cette charte présente les valeurs et engagements partagés par les centres de formation, membres d'AFIFOR.

La mission d'AFIFOR

La mission d'AFIFOR est d'assurer, dans la durée, la déclinaison opérationnelle de la politique de formation initiale et de créer de nouvelles conditions d'efficacité financière, pour

- **Accompagner les entreprises sur chaque territoire dans le recrutement et la formation**
- **Attirer les talents et préparer les compétences de demain**
- **Participer aux mutations et au développement durable de la filière**

Reconnue comme le partenaire formation initiale de l'IPC, l'identité de chaque centre de formation membre actif d'AFIFOR s'articule autour de :

- La veille sur l'évolution des métiers
- La promotion des métiers
- La relation école-entreprise
- L'aide au recrutement
- L'analyse des besoins RH
- L'ingénierie pédagogique
- L'animation pédagogique
- L'évaluation des connaissances et compétences

À cette fin, le réseau des centres de formation élabore et met en œuvre annuellement des objectifs stratégiques et des plans d'action collectifs, pouvant le cas échéant être déclinés individuellement.

Les valeurs partagées au sein d'AFIFOR

Les centres de formation adhérents à AFIFOR se reconnaissent dans les valeurs suivantes :

- Engagement
- Coopération
- Respect
- Confiance
- Écoute
- Ouverture

Engagement des membres d'AFIFOR

1/ Véhiculer et contribuer à l'image attractive de la filière

Les centres de formation portent, véhiculent et contribuent à l'image d'une filière d'avenir avec le soutien des fédérations et des organisations syndicales, s'appuyant sur un message commun autour :

- **De l'avenir** : emploi, filières métiers et formation, carrières
- **De la filière verte** : économie circulaire, matière renouvelable, produit recyclable, gestion de l'eau et production d'énergie verte.
- **De l'innovation** : technologies du futur, biomatériaux d'avenir et du quotidien

2/ Valoriser le réseau formation au service des entreprises et des territoires

Les centres de formation conviennent de l'intérêt de se regrouper autour :

- D'un réseau de complémentarités : partenariats, ressources et moyens, niveaux de formation, programmes pédagogiques
- D'une offre globale de compétences : du CAP au BAC+8, sur des métiers évolutifs, dans des secteurs variés, avec des formateurs reconnus et experts du domaine
- D'une proximité de solutions formation : ancrage territorial, réponses au besoin et sur-mesure, plateaux techniques de formation proche des entreprises

Ces atouts sont reconnus et valorisés par l'ensemble des membres d'AFIFOR.

3/ Respecter une éthique commune

Afin de limiter les freins à son action et optimiser sa synergie, les centres de formation s'engagent à respecter les principes de fonctionnement suivants :

- Respecter la position et les expertises de chacun dans leur diversité et leur complémentarité
- Privilégier l'intérêt collectif tout en préservant l'identité individuelle de chacun
- Investir dans la représentation globale de l'AFIFOR lors des manifestations communes
- Créer du lien entre les membres d'AFIFOR, individuel et collectif
- Favoriser la concertation au profit de visions, de décisions et d'actions partagées
- Respecter la confidentialité des informations échangées
- Être assidu aux réunions et contribuer aux travaux collectifs
- Participer à l'évolution et au développement de l'AFIFOR
- Garantir une transparence dans les relations financières entre les centres de formation

4/ Contribuer à l'intelligence collective du réseau pour développer la créativité et l'innovation

Animés par la valeur ajoutée apportée par le collectif, les centres de formation s'engagent à créer les conditions favorables au développement de l'intelligence collective, de l'innovation dans un esprit d'ouverture, d'écoute et de remise en question ainsi que de partage de bonnes pratiques en termes de pédagogie et de réponse aux besoins des entreprises.

Chacun est porteur de cette responsabilité par sa force de propositions, l'apport de nouvelles solutions d'accompagnement sur-mesure, d'ingénierie spécifique, d'une démarche qualitative et de collaboration avec les autres acteurs de la formation (entreprises, OPCA, OCTA, Ministère, Collectivités territoriales, centres de formation, insertion, orientation...).